

Le réveil de



N° 490

octobre 2021

Le Réveil de Saint-Lormel : Qu'en pensez-vous ?

Voilà plus de 44 ans que, sans discontinuer même en période de pandémie, notre petit journal communal nommé « Le Réveil de St Lormel » arrive mensuellement dans nos boîtes aux lettres.

POURQUOI

« LE RÉVEIL ? » :

L'appellation « Le Réveil de Saint Lormel » avait été choisie en 1977 pour montrer symboliquement que Saint-Lormel souhaitait donner une nouvelle dynamique, comme beaucoup de communes à cette époque. Le nom fait maintenant partie de nos habitudes même si on a oublié le pourquoi. En 1977, nous étions la première commune du canton à éditer un bulletin. Les plus anciens lormelois se souviennent peut-être des nouvelles dites « les bannies » que le bedeau André Delalande annonçait à la population à la sortie de la messe dominicale ; le relais avait été pris ensuite par son épouse. Mais il faut bien reconnaître que l'information, jusque-là, n'avait pas semblé être le souci premier de nos concitoyens. Elle est maintenant devenue indispensable et aujourd'hui chaque commune édite un bulletin.

Tous cependant ne se ressemblent pas et le nôtre présente certaines particularités.



LE CHOIX D'UNE PÉRIODICITÉ MENSUELLE :

Dès le début, une parution mensuelle avait été décidée. Elle a été conservée. Cette périodicité réclame sans doute plus de travail mais elle permet de coller à l'actualité : une manifestation ne s'annonce pas plusieurs mois avant et un compte rendu de conseil municipal diffusé trois ou six mois après la réunion perd de son intérêt.

DE LA PRÉPARATION À LA DISTRIBUTION :

Comme nous vous l'avons présenté dans le N° 473 de Mars 2020, avant que ce petit journal n'arrive dans

nos boîtes aux lettres, c'est le travail de toute une équipe (élus, membres non élus, agents) sous la responsabilité du Maire, qui s'effectue en 4 étapes :

Étape 1 : sa préparation, vérifiable travail de fournis pour collecter les informations.

Étape 2 : sa rédaction où le premier souci des membres de la commission est d'apporter une information objective que chacun puisse s'approprier facilement.

Étape 3 : sa mise en forme qui a connu d'importants changements au cours des années grâce aux progrès techniques

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

Numéro d'appel d'urgence
CCAS en dehors des heures
d'ouverture du standard
(9 h-12h & 14 h-17h30)
au 06 74 65 55 64

Imprimeur Gérant :

René BOUAN

Ont participé à la réalisation :

William AUBIN ,
René BOUAN,
Deborah LE DREF,
Catherine SORGIARD,
Josiane ROBISSOUT ,
Thomas SCHMITT

Création et mise en page :

Cocktail Graphic
22130 Saint-Lormel
www.cocktail-graphic.com



qui nous permettent à ce jour de bénéficier d'une mise en page de type professionnel avec des réalisations de photos de qualité.

Étape 4 : son édition, son pliage et sa distribution.

Si l'édition et le pliage toujours réalisés en Mairie n'ont pas changé, la distribution qui était effectuée par publipostage, est désormais prise en charge par les élus.

QUELLE PLACE POUR NOTRE RÉVEIL ? :

Les durées de vie des formules ou maquettes sont de plus en plus courtes, les habitudes de lecture évoluent rapidement.

À ce jour, une part de plus en plus importante des lecteurs souhaite de l'information rapide et facilement accessible. Le temps consacré à une lecture linéaire et continue, s'est considérablement réduit.

Tout au long des différents mandats les équipes chargées de notre journal municipal ont toujours eu le souci de le faire évoluer en l'adaptant aux comportements et évolutions techniques des outils de communication.

Pour poursuivre cette démarche, la commission communication a besoin de mieux

connaître vos attentes en vous proposant de s'appuyer sur une enquête de satisfaction dont le questionnaire est joint à ce numéro.

LE RÉVEIL DE SAINT-LORMEL : QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Votre avis nous intéresse. Répondez à notre enquête avant le 30 octobre 2021! Nous comptons sur vous.

LE RÉVEIL EST PRÉSENT SUR LE WEB

Depuis plusieurs années vous pouvez consulter et/ou télécharger le réveil sur notre site web via votre smartphone, tablette ou ordinateur. Le dernier numéro est en ligne le 1^{er} de chaque mois. RDV sur notre site internet à la rubrique actualités.

En flashant ce QR Code vous accéderez directement à la page archivant tous les numéros du Réveil depuis le mois de janvier 2017.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La numérotation des habitations est indispensable

La dénomination des rues et la numérotation (appelée également numérotage) des habitations dans une commune sont indispensables pour bien se repérer et pour faciliter la vie des citoyens.

Une adresse postale est nécessaire pour chacun de nous afin de pouvoir être identifié clairement. C'est un repère essentiel qui notamment :

- facilite et accélère la distribution du courrier
- facilite et simplifie les livraisons à domicile
- facilite et accélère l'accès aux soins et services à domicile (médecins, aides diverses, secours d'urgence...)
- facilite les visites de courtoisie.



Le numéro de votre habitation doit être visible directement depuis la rue, ainsi lorsqu'un bâtiment n'est pas situé le long de la voie publique, un numéro sera en outre apposé, de manière visible, à l'entrée principale de la propriété où ce bâtiment a été érigé.

En 2013, la commune, accompagnée par La Poste, avait mené une démarche de normalisation des adresses à l'issue de laquelle il avait été remis à chaque habitant son adresse normalisée ainsi que le numéro de son habitation à fixer sur un support proche de sa boîte aux lettres.

Il s'avère à ce jour que des habitations sont encore dépourvues de numéro ou certaines numérotations ne sont pas facilement repérables (mal positionnées, cachées par la végétation...).

D'autre part, des boîtes aux lettres ne sont pas normalisées ni identifiées et parfois peu repérables.

Il appartient à chacun de nous de se discipliner et veiller à fixer son numéro et mettre le nom sur sa boîte aux lettres.

Si vous ne possédez pas de plaque de numéro à apposer, merci de bien vouloir le signaler en Mairie afin que les besoins puissent être recensés.

Tél. : 02 96 84 14 80 ou par courriel à mairie.st.lormel@orange.fr



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 9
SEPTEMBRE
2021

Étaient présents :

BOUAN René,
AILLET Louis,
AUBIN William
BOUAN Chantal,
DAUNAY Loïc,
LEBORGNE Régine,
MENIER Mireille,
NEUTE Françoise,
PLESTAN Sylvaine,
PORCHER Aurélie,
RAULT Philippe,
ROBISSOUT Josiane,
SORGNIARD Catherine,
SUIRE Thierry.

Absent excusé :

SCHMITT Thomas.

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

• Des nouvelles de Dinan Agglomération :

Lors du conseil communautaire du 19 juillet 2021, parmi les sujets abordés, deux points importants :

- > La demande d'adhésion à Dinan-Agglomération au 1^{er} janvier 2022 de Beausais-sur-mer a été rejetée et un groupe de travail a été désigné pour examiner l'éventualité d'une adhésion en 2023.
- > Ligne ferroviaire Dol-de-Bretagne - Lamballe : Les travaux de remise en état de la section Dinan-Dol (18 km) sont achevés et la ligne est rétablie depuis le 15 Mars 2021 pour un coût de

26 M€ (études comprises). La voie est désormais apte à une vitesse de 120 km/h. S'agissant de la section Dinan - Lamballe, les études de l'avant-projet sommaire sont achevées et doivent être poursuivies par des études d'avant-projet définitif et de projet (APO) et une mission d'assistance aux contrats de travaux (ACT) d'un montant total de 1,430 M €, financé comme indiqué dans le tableau N°1

Le conseil communautaire a approuvé cette convention de financement. Les travaux, qui devraient être achevés en 2024, initialement estimés à 39M€ en 2016 ont été réévalués par SNCF Réseau aux conditions économiques de 2024 sur la base des études de l'avant-projet sommaire (APS) à un montant total prévisionnel de 47,214 M€.

• CNAS : désignation d'un nouveau délégué

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) est une association offrant des prestations au personnel de ses organismes adhérents. Les bénéficiaires sont des agents de la fonction publique territoriale. Pour notre commune, 8 agents actifs et 3 agents en retraite peuvent en bénéficier. Suite au départ de notre collectivité de Yannick TROMEUR, Délégué agent auprès des instances du CNAS, Déborah LE DREF a été désignée pour le remplacer.

• SERVICES TECHNIQUES : renouvellement des contrats temporaires

Par délibération du 19 mars 2021, le conseil municipal a autorisé la création d'un Contrat

d'Accompagnement dans l'Emploi et la signature d'une convention avec Pôle Emploi pour la prise en charge de 45 % du SMIC brut par heure travaillée pour une durée hebdomadaire maximum de 20h. Un contrat pour une durée de 6 mois à temps complet et basé sur le taux horaire du SMIC a été signé le 23 mars 2021 pour une mission de renfort des services techniques.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ UN COLIS GOURMAND POUR NOS AÎNÉS EN FIN D'ANNÉE :

En raison du contexte sanitaire encore jugé incertain, le traditionnel repas offert à tous les aînés de la commune, ne pourra pas avoir lieu cette année. Toutefois les personnes de 70 ans et plus (inscrites sur les listes électorales) pourront bénéficier d'un colis gourmand en fin d'année. Afin de pouvoir organiser au mieux cette distribution, des bons de réservation leur ont été adressés. Ces bons sont à remettre à la mairie ou à un membre du conseil municipal pour le Mercredi 8 octobre 2021 au plus tard. Si toutefois des oublis avaient été commis, n'hésitez pas à vous faire connaître le plus rapidement possible auprès de la mairie.

TABLEAU N°1 : FINANCEMENT DES ÉTUDES POUR LE REMISE EN ÉTAT DE LA VOIE FERRÉE DINAN - LAMBALLE

ORGANISME FINANCEUR	FINANCEMENT EN %	MONTANT TOTAL EN € COURANTS
ETAT	26,5%	378 950,00 €
RÉGION BRETAGNE	44,9%	640 640,00 €
SNCF RÉSEAU	8,5%	121 550,00 €
DÉPARTEMENT 22	6,7%	96 286,67 €
DINAN AGGLOMÉRATION	6,7%	96 286,67 €
LAMBALLE TERRE ET MER	6,7%	96 286,67 €
TOTAL	100%	1 430 000,00 €

Les brèves du Conseil Municipal du 9 septembre 2021 (suite)



LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **VÉGÉTATION QUI DÉPASSE SUR LA VOIE PUBLIQUE : SOYONS VIGILANTS !**

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Pourquoi ?

Afin de :

- Ne pas gêner le passage des piétons ;
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

Ce contrat arrivant à échéance le 22 septembre 2021 et le besoin de renfort des services techniques étant toujours d'actualité, il a été renouvelé pour une nouvelle période de 6 mois à partir du 23 septembre 2021 sur la base de 111 % du SMIC. La convention signée avec Pôle Emploi sera prolongée de la même durée. D'autre part, le contrat de l'agent contractuel, initialement conclu pour 3 mois pour accroissement d'activité, sera prolongé pour une nouvelle période de 3 mois.

• ÉGLISE DU VIEUX BOURG : à propos des travaux de rénovation de la toiture

Les travaux de réfection de la toiture de l'église du Vieux Bourg ont débuté pendant l'été. L'enlèvement des ardoises a permis de vérifier au fur et à mesure l'état de la charpente avant de poser une nouvelle couverture.

Au cours de cette opération, il s'est avéré que des travaux supplémentaires de charpente étaient nécessaires au niveau de la flèche du clocher dont les bois étaient en très mauvais état.

Ces travaux seront exécutés par Jean-François FAVREL (qui a travaillé sur ce chantier avec l'entreprise SEGUIN) pour un montant de 4 320 € TTC.

• Planning des commissions

Le Conseil municipal souhaitant faire appel à plusieurs commissions communales dans les mois à venir afin de travailler sur plusieurs projets, certaines dates ont été retenues :

- Commission Bâtiments le lundi 27 septembre à 18h00.
- Commission Urbanisme Environnement et volet espaces verts le mardi 5 octobre à 18h30.
- Commission action sociale le mercredi 6 octobre à 18h00.

À définir ultérieurement :

- Réunion annuelle avec les locataires du camping,
- Réception chantier rue de la Costière,
- Réception travaux église du Vieux Bourg.

• Vie scolaire :

Pendant les vacances agents, élus et bénévoles ont préparé la rentrée pour accueillir les effectifs attendus (réaménagement de meubles, fabrication de bancs/casiers à chaussons, achat de vaisselle supplémentaire & travaux d'entretien divers...).

L'effectif du RPI se maintient avec 97 élèves : 54 à Saint-Lormel & 43 à Créhen

Les équipes enseignants et encadrants sont les mêmes. Une AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) a été nommée pour épauler les enseignants.

La garderie ouvre à 7h15 et ferme à 18h30.

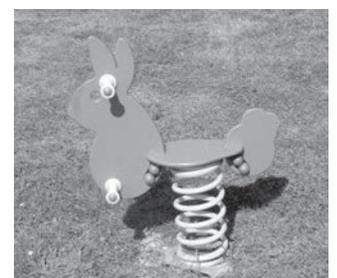
À la cantine où 3 personnes assurent le service, l'expérimentation d'un repas végétarien 1 fois par semaine est poursuivie.

• Fêtes et cérémonies

- Le 16/07 un pot d'été pour les agents a été organisé sous le préau du terrain des sports au cours duquel la médaille de 20 ans de travail a été remise à Yannick TROMEUR qui quittait notre collectivité.
- Puis le 01/08, la traditionnelle commémoration à la stèle du Vieux Bourg a été suivie d'un apéritif champêtre.

• En bref... Quelques travaux réalisés pendant la période estivale :

- > Rue de la Costière : les aménagements et les marquages ont été terminés.
- > Au bourg : Les barrières pour sécuriser le pourtour de l'église ont été mises en place ; Le marquage au sol a été rénové avec matérialisation de 2 arrêts minute.
- > Aire de jeux de Doheneuc : le plan incliné a été rénové, le jeu sur ressort a été réparé et le camion des pompiers acquis récemment a été mis en place.



- > Stèle du Vieux Bourg : des travaux de réaménagement ont été réalisés (retrait des haies, nettoyage du pourtour et du monument & changement des graviers).
- > Mairie : le standard téléphonique datant de 2007, a été remplacé.
- > Point de tri sélectif de la ville Bily : l'entourage vétuste a été retiré & les

conteneurs changés.

- > Le lavoir de Chantepie a été découvert.
- > Lotissement des Eucalyptus : le bac de rétention a été nettoyé.

La séance est levée à 22h40.

• Prochain conseil municipal :

Le vendredi 15 octobre à 20h00

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ DON DU SANG :

La prochaine collecte de sang aura lieu le jeudi 14 octobre 2021 à la salle des fêtes de Matignon de 14h à 18h30.

Merci de vous inscrire sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Toute personne âgée de 18 ans à 70 ans est un donneur potentiel, n'hésitez pas à vous présenter

Donner est un acte généreux qui sauve des vies
Merci pour votre participation



LES INFOS DE LA MAIRIE

→ DEMANDES D'URBANISME (sans distinction accord ou refus) de mi-janvier 2021 à mi-août 2021

NOTA : Pour respecter les règles relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) - nouveau cadre juridique de l'Union Européenne qui gouverne la collecte et le traitement des données à caractère personnel - l'identité des personnes concernées n'apparaît plus.

N° Dossier	ADRESSE	OBJET	Date
PERMIS DE CONSTRUIRE et D'AMÉNAGER			
PC 022 311 21 C0001	3 Saint Hylaïre	Construction d'un préau	27/02/2021
PC 022 311 21 C0002	ZC de l'Arguenon	Construction d'un auvent et mise à jour du plan d'aménagement	25/03/2021
PC 022 311 21 C0003	Le Hameau de la Tourelle	Construction d'une maison individuelle	03/04/2021
PC 022 311 21 C0004	6 et 8 ZA des Vergers	Réhabilitation de 2 bâtiments	09/04/2021
PC 022 311 21 C0005	La ville bily	Construction d'un hangar de stockage professionnel	15/04/2021
PC 022 311 21 C0006	La ville mainguen	Construction d'un chenil - pension canine	19/04/2021
PC 022 311 21 C0007	Le Hameau de la Tourelle	Construction d'une maison individuelle	21/04/2021
PC 022 311 21 C0008	39 rue de la croix	Construction d'un garage et d'un carport	05/05/2021
PC 022 311 21 C0009	Le Hameau de la Tourelle	Construction d'une maison individuelle	08/06/2021
PC 022 311 21 C0010	Le Hameau de la Tourelle	Construction d'une maison individuelle	09/06/2021
PC 022 311 20 C0001 M01	ZC de l'Arguenon	Extension et création d'un sas thermique	21/06/2021
PC 022 311 21 C0011	Le Hameau de la Tourelle	Construction d'une maison individuelle	28/07/2021
DECLARATION PREALABLE			
DP 022 311 21 C0002	4 rue de la bonne église	Extension de l'habitation et modification des ouvertures	25/01/2021
DP 022 311 21 C0003	4 rue de la bonne église	Extension de l'habitation et modification des ouvertures	27/02/2021
DP 022 311 21 C0004	38 rue de la costière	Pose d'un portail	08/03/2021
DP 022 311 21 C0005	2 rue de la Maison Neuve	Pose de panneaux photovoltaïques	10/03/2021
DP 022 311 21 C0006	2 rue Saint Pierre	Suppression d'une lucarne et pose de vélux	12/03/2021
DP 022 311 21 C0007	48 le clos colin	Extension de la véranda existante	16/03/2021
DP 022 311 21 C0008	10 place Doheneuc	Construction d'une véranda	25/03/2021
DP 022 311 21 C0009	23 les vergers	Isolation extérieure, changement des menuiseries et modification des ouvertures.	22/04/2021
DP 022 311 21 C0010	23 domaine des eucalyptus	Construction d'un muret de clôture.	24/04/2021

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE :**

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en OCTOBRE 2005 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

• **Démarche :**

En ligne : Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.

• **Sur place :** En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille. À savoir : il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

→ **CALENDRIER DES PERMANENCES DU MÉDIATEUR DE JUSTICE :**

Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider.

Une fois par mois il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 11 h 30 dans différentes mairies :

- Mardi 12 octobre 2021 à la mairie de Plancoët.
- Mardi 19 octobre 2021 à la mairie de Plouër.
- Mardi 26 octobre 2021 à la mairie de Ploubalay.

Emploi et formation :

Si vous cherchez un emploi dans le domaine du sanitaire et social ou vous avez des attentes sur des formations que vous souhaiteriez suivre : retrouvez des infos de l'ADSCE et du KEJAL.

L'ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT SANITAIRE DE LA CÔTE D'Émeraude RECRUTE :

L'ADSCE apporte de l'aide dans les actes de la vie quotidienne aux personnes fragilisées, de manière ponctuelle ou permanente. Elle recrute des aides-soignants et des aides à domicile sur ses 5 sites (St-Malo, Dinard, Plancoët, Matignon et Pleslin), pour répondre aux besoins des habitants du territoire.

Contact :
Service Ressources Humaines
rh.adsce@orange.fr
02.99.16.16.14.



KEJAL, UN ORGANISME DE FORMATION

Vous avez entre 18 et 30 ans ? Vous venez de l'une des communes de Dinan Agglomération ? Alors votre situation nous intéresse !

Nous, c'est Kejal, un organisme de formation situé sur Quévert. Nous étudions actuellement la situation des jeunes de Dinan Agglo

en termes de formation et d'emploi pour mieux adapter nos actions aux réalités des jeunes du territoire.

Vous pouvez nous aider à mieux comprendre ces réalités en répondant à ce questionnaire suivant le lien ci-dessous <https://framaforms.org/jeunes-de-dinan-agglomeration-emploi-et-formation-1626769227>

Vous pouvez aussi partager ce lien à vos contacts !

D'avance, merci pour votre participation !

**Contact : 2 rue du Petit Pré 22100 Quévert
Tél. : 09 81 65 30 46
cecile@kejal.fr**

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **LE CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2021 - 2022**

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Mercredi 1 ^{er} septembre 2021		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022
Vacances d'été	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le mercredi ou le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le mardi ou le vendredi après les cours. Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022.



Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen

À SAINT LORMEL : C'est la rentrée !

"Après deux mois de vacances estivales les élèves ont repris le chemin de l'école. Pour certains il s'agit de la première fois, pour d'autres c'est devenu une habitude et une joie de revoir les copains que l'on n'a pas vus depuis déjà deux mois !

Pour les enseignants aussi c'est la rentrée avec de grands changements, des effectifs importants et en hausse contrairement à la plupart des écoles du secteur. Le projet d'école a donc changé pour favoriser la mise en place d'ateliers d'autonomie permettant ainsi aux élèves dès leur plus jeune âge de devenir des personnes responsables et autonomes. Par ailleurs les élèves ont eu un beau cadeau, des beaux vélos brillants ont été amenés à l'école pour permettre à plus d'élèves de jouer sur la cour de récréation !

L'équipe enseignante de l'année dernière n'a pas changé, seuls les effectifs des classes ont évolué. Comme l'annonce le Ministère, le but est de revenir à des années « normales » avec la possibilité de faire plus d'activités que l'année précédente. Le RPI va pouvoir ainsi proposer du Roller, du Basket,

→ **INSCRIPTIONS
À L'ÉCOLE**
Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2021-2022 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

un retour à la Ludothèque, certainement Cinécole... Et il paraîtrait que les poussins éclos de l'année dernière ont donné de nouvelles idées pour cette année, peut-être pas de plumes mais nous vous en dirons plus une autre fois...

Encore une fois, ce sont les élèves qui en parlent le mieux « Je voulais revoir mes copains ! » nous raconte Loeizia, Césarín nous a révélé « Le temps va passer encore plus vite jusqu'à mon petit frère ! » Une année haute en couleur s'annonce !"

À CRÉHEN :

"Après deux mois de congés d'été, les élèves et les enseignantes de l'école publique Jacques Prévert ont retrouvé leurs classes, la cour de récréation, les apprentissages. Nous comptons en cette rentrée 27 élèves en CM et 15 en CE. En CM, la maîtresse est épaulée par 2 AESH (Aide aux Élèves en Situation de Handicap), Magali Goudin le lundi après-midi et le mardi matin, et Laurence Samson le vendredi matin.

Cette année, dans le cadre des sciences et de l'éducation au développement durable et à l'environnement, nos deux classes s'inscrivent, comme à St Lormel, dans le projet « Je parraine mon arbre », avec le SMAP. Nous participerons aussi au dispositif Cinécole, permettant aux élèves de découvrir 3 films au cours de l'année. Bien sûr, les projets sportifs ne sont pas en reste. La classe de CE, comme celle de GS-CP vient de commencer un cycle de basket avec un intervenant : les séances ont lieu chaque vendredi après-midi à la salle des sports de Créhen. Les CM ont sollicité un cycle de découverte de l'escrime sportive avec un intervenant de Dinan Agglomération ainsi qu'un cycle de volley avec

l'association Volley Est Armor. D'autres projets viendront émailler notre année scolaire qui débute."

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **STOP À LA COLLECTE DE BOUCHONS À L'ÉCOLE DE SAINT-LORMEL :**

Pour des raisons indépendantes de notre volonté (l'organisme qui récolte les bouchons n'a plus de local pour les stocker) c'est avec beaucoup de regrets que nous sommes contraints de stopper la collecte de bouchons mise en place pour soutenir l'association P'tit Corps Malade de Saint Maudez qui vient en aide à Olivia, tétraplégique suite à un infarctus de la moelle épinière très sévère dont elle a été victime en 2017 à l'âge de 18 ans.

Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette opération.



